



Rapport moral et d'activité 2014

Plusieurs événements ont marqué cette année 2014

Tout d'abord, ayons une pensée amicale pour deux membres du bureau du Cadeb et « piliers » du Collectif, Nelly Doise et François Aubrun, confrontés en 2014 à des ennuis de santé importants. Nous leur souhaitons bon courage dans cette épreuve et les assurons de toute notre solidarité associative.

A la fin de l'année 2014, le Cadeb fédérait dix-huit associations d'environnement, thématiques ou territoriales. Un nombre sans changement par rapport à l'année précédente, toutes les associations membres en 2013 ayant renouvelé leur confiance au collectif. Le Cadeb est présent dans les sept communes de la boucle de Montesson, ainsi qu'à Bougival, Louveciennes et Maisons-Laffitte, communes riveraines de la Seine situées à l'extérieur de la Boucle.

Pour la première fois depuis sa création, le Cadeb a déposé en 2014 un recours contre une décision préfectorale, la déclaration d'utilité publique du projet de Zac de la Borde à Montesson. Conjointement avec la profession agricole, le collectif conteste la localisation des équipements publics et de quelques logements sur quatre hectares de terres maraîchères à forte valeur agronomique. Le Cadeb ne souhaite pas bloquer le projet mais le faire modifier afin de préserver l'activité agricole.

Plusieurs réunions constructives ont eu lieu en 2014 entre le bureau du Cadeb et Pierre Fond, nouveau président de la Communauté de communes de la boucle de Seine. Tous les dossiers en cours ont été abordés, et notamment le projet de Schéma de cohérence territoriale de la Boucle (Scot), document de planification intercommunale fixant les axes de priorité et les objectifs partagés par toutes les communes dans l'organisation future du territoire.

L'association agriurbaine Plaine d'avenir 78 a trouvé en 2014 son rythme de croisière ; au printemps, elle a organisé la 2^{ème} fête de la salade nouvelle, et en hiver a fermé les accès aux chemins de la Plaine pour éviter les dépôts sauvages. Le Cadeb est membre fondateur de l'association, aux côtés des autres acteurs – communes, maraîchers, propriétaires fonciers, associatifs – décidés à œuvrer ensemble pour la préservation et la valorisation des espaces agricoles et naturels de la Plaine de Montesson et ses environs.

Enfin, le site Internet du Cadeb a été restructuré en totalité. Sa présentation est plus agréable, et l'accès aux différentes rubriques facilité. Avec une nouveauté : il est désormais possible de s'inscrire en ligne à la Lettre du Cadeb, et rejoindre les quelque 1200 internautes déjà destinataires de l'outil d'information du Collectif.

Dans ce rapport, nous aborderons successivement :

- l'activité du Cadeb (page 2)
- les principaux dossiers suivis en 2014 (page 9)
- les liens du Cadeb avec les autres acteurs de l'environnement (page 17)



1. Le Cadeb, collectif actif



Le Cadeb compte dix-huit associations et 2000 adhérents

Le Cadeb est implanté dans les sept communes situées dans la Boucle de Montesson, ainsi qu'à Bougival, Louveciennes et Maisons-Laffitte, communes riveraines de la Seine à l'extérieur de la Boucle. Le Cadeb, agréé depuis 2003 au titre de la protection de l'environnement, a obtenu en 2013 le renouvellement de son agrément préfectoral dans un cadre départemental.

Les dix-huit associations, thématiques ou territoriales, déjà membres du Cadeb en 2013, ont renouvelé leur adhésion en 2014, ce qui correspond à plus de 2000 adhérents personnes physiques.

Au sein des associations membres, en 2014, Ursula Grandcolas a succédé à Delphine Delalande à la présidence de Forum et projets pour le développement durable (FPDD), après le départ en province de Jean-Yves Rebeyrotte, président fondateur de l'association. Le comité du Vieux-Pays/Le Fresnay à Sartrouville a élu un nouveau conseil, présidé par Daniel Amgar, qui a succédé à Brigitte Plantrou, qui ne se représentait pas.

Quinze adhérents individuels

En 2014, le nombre des adhérents individuels s'est élevé à quinze, contre neuf en 2013.

Les statuts du Cadeb permettent l'adhésion à titre individuel quand celle-ci n'est pas possible par l'intermédiaire d'une association membre.

Les individuels peuvent participer aux groupes de travail constitués au sein du Cadeb. C'est notamment le cas au sein du groupe transports.



Le conseil et le bureau

Le conseil, constitué des délégués de dix-sept associations membres et d'un représentant des adhérents individuels, a été élu à l'unanimité pour un an par l'Assemblée Générale. Il s'est réuni à six reprises au cours de l'année.

Quant au bureau, composé de six membres, il a été élu par le conseil réuni le 26 mars 2014. Il est sans changement par rapport à l'année précédente. Paulette Menguy a accepté à nouveau la Présidence. Jacques Firmin et François Aubrun sont vice-présidents. Patrick Bayeux assure la trésorerie, Jean-Claude Parisot le secrétariat général et Gérard Moulin le secrétariat.

Le bureau s'est réuni régulièrement pour préparer les conseils, en établir les comptes rendus et gérer les affaires courantes qui ne nécessitent pas l'intervention du Conseil. Plusieurs réunions dites « élargies » ont été ouvertes aux membres du Cadeb qui ont souhaité y participer, en fonction des sujets à l'ordre du jour.

Deux groupes de travail

Il en existe deux au sein de notre Collectif.



- Le groupe déchets est animé Patrick Bayeux, assisté de Françoise Leroy-Terquem et Patrick Breteuil. Il a organisé la participation de notre collectif à la semaine européenne de réduction des déchets du 21 au 30 novembre, conjointement avec le service environnement de la communauté de communes de la Boucle de Seine (CCBS) et le Syndicat intercommunal de traitement des résidus urbains (Sitrui), avec des événements organisés dans chacune des communes du territoire. Il a suivi la mise en place du plan local de prévention des déchets initié par la CCBS.

- Le groupe « transports », animé par Gérard Moulin, com-

prend une bonne dizaine de membres et a été aussi particulièrement actif. Il a représenté le Cadeb aux nombreuses instances de concertation, mises en place par la SNCF et le STIF, en lien avec l'association des usagers des transports (AUT).



Des chargés de mission

En complément des groupes de travail, des chargés de mission ont été désignés parmi les membres du Cadeb, administrateurs ou non.

Ils ont pour tâche :

- D'exercer une veille associative, de réunir de la documentation, de rechercher des contacts.
- D'informer régulièrement le Cadeb et de proposer des positions et actions.

En 2014, François Aubrun a continué à suivre les enquêtes publiques et les dossiers d'aménagement du territoire. Il est notamment intervenu sur le dossier de la Zac de la Borde à Montesson, en rédigeant la demande de recours gracieux.

En 2014, il faut aussi signaler l'activité de deux nouveaux chargés de mission. Tout d'abord, Jacques Perdereau, chargé de mission pollutions, qui a assuré les contacts avec l'agence régionale de la qualité de l'air Airparif, sur le dossier de la voie nouvelle départementale RD 121.

Ensuite Brigitte Lefranc, chargée de mission logement/habitat, à l'origine de la table ronde sur ces sujets lors de l'assemblée générale 2015.

Sept numéros de la Lettre du Cadeb en 2014

La Lettre en est à sa dixième année de parution régulière, avec six numéros annuels. La Lettre permet de rendre compte des différents dossiers que suit notre Collectif, de donner la parole aux associations membres et d'informer nos lecteurs sur l'actualité de l'environnement sur notre territoire. Jean-Claude Parisot assure la coordination de la rédaction.

La Lettre est diffusée par courriel, auprès de tous les contacts du Cadeb, élus, militants associatifs, sympathisants, soit en direct à plus d'un millier de personnes. S'y ajoutent les membres des associations adhérentes qui reçoivent la Lettre par leur intermédiaire.

Cette forme de diffusion a le mérite d'être très économique. Il est désormais possible de s'abonner directement à la Lettre sur le site Internet du Cadeb.

JANVIER FEVRIER 2015 N°56

La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson



Sommaire

Activité du Cadeb Agenda associatif Une médaille pour la présidente du Cadeb Page 2
L'assemblée générale du Cadeb Page 3
Construire autrement grâce à l'autopromotion Page 4
Bilan environnemental et énergétique de l'incinérateur de Carrières-sur-Seine Page 5
Voie nouvelle départementale RD 121 : des questions en suspens Page 6
L'île de la loge à Bougival confrontée à son devenir Pages 7 et 8
Des adultes s'initient ou se perfectionnent au vélo dans un cadre associatif Page 9
Collectifs et associations d'environnement dans la Boucle Page 10

2015, année de l'intercommunalité

L'année 2015 sera nécessairement placée sous le signe de l'intercommunalité, et ceci pour trois raisons principales. Tout d'abord, au 1^{er} janvier, les sept communes (*) de la Boucle de Seine deviennent une communauté d'agglomération (le Cabs). Ensuite, 2015 devrait voir la finalisation du document de planification intercommunale de notre territoire (le Scot). Enfin, dès le 1^{er} janvier 2016, la perspective d'une grande intercommunalité à 20 communes n'est pas à exclure.

La transformation de notre communauté de communes en communauté d'agglomération au 1^{er} janvier de cette année n'est pas un simple changement de nom. Le Cabs, qui succède à la CCBS, acquiert des nouvelles compétences. Et notamment dans le domaine de l'environnement, qui inclut désormais l'air, le bruit et l'énergie, en plus de la gestion des déchets déjà communautarisée. Ce devrait être l'occasion pour la nouvelle intercommunalité de lancer des initiatives pour une meilleure prise en compte du développement durable sur notre territoire.

Le Cabs s'est fixé pour objectif d'arrêter en 2015 son schéma de cohérence territoriale (Scot), document de planification intercommunale qui fixe les axes de priorité et les objectifs partagés par toutes les communes dans l'organisation future du territoire, dans tous les domaines : espaces agricoles et naturels, habitat et logement, déplacements et transports en commun, développement économique, préservation de l'environnement. Le Cadeb, associé à l'élaboration de ce document, sera attentif notamment à la préservation des espaces agricoles et naturels sur notre territoire, qui est l'un des objectifs affichés par le document mais qui reste à finaliser en accord avec la profession agricole.

Enfin, au 1^{er} janvier 2016, un nouveau découpage intercommunal verra le jour, sous l'égide du préfet de région, en vue de créer des entités d'au moins 200 000 habitants. Une dérogation sera-t-elle accordée à notre territoire, qui avec près de 180 000 habitants, n'est pas loin de l'objectif ? C'est le souhait exprimé majoritairement par nos élus. Ou bien ira-t-on vers une grande intercommunalité qui pourrait atteindre 340 000 habitants, avec 20 communes, en incluant Saint-Germain-en-Laye et ses alentours, Maisons-Laffitte et le Mesnil-le-Roi, et même Bezons, pourtant situé dans le Val-d'Oise ?

Quelle que soit l'option finalement retenue, les associations se préparent, avec une habitude de la coopération au-delà des frontières administratives actuelles. Dès à présent, le Cadeb est implanté en dehors de la Boucle dans les communes de Bougival, Maisons-Laffitte et Louveciennes, tout en entretenant des relations avec les associations de Saint-Germain-en-Laye et Bezons, qui seront invitées à la prochaine assemblée générale du Collectif.

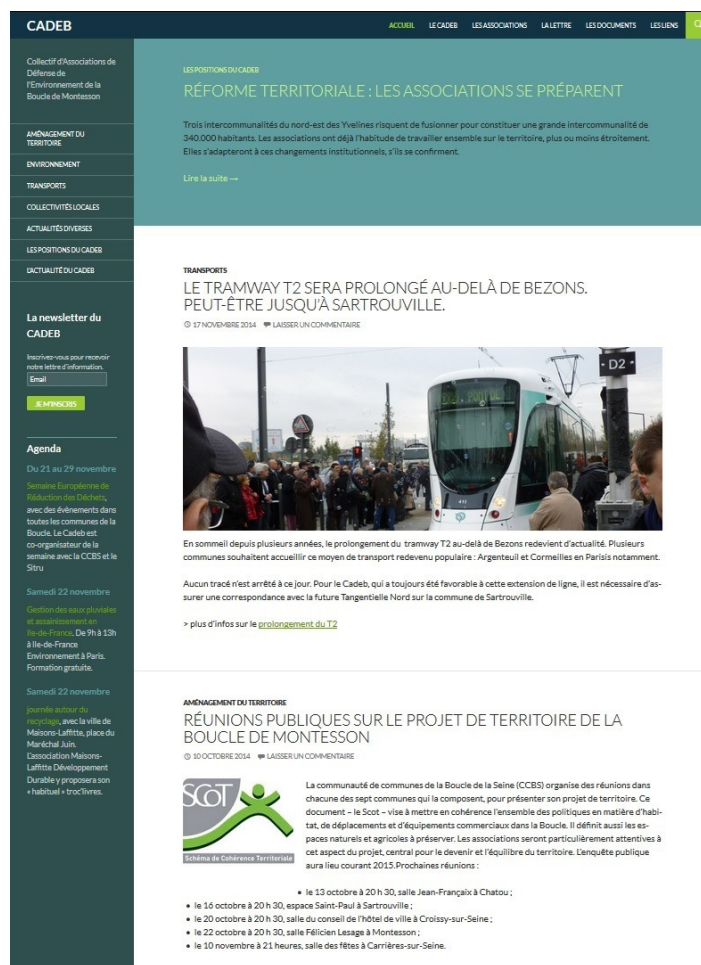
Le Bureau du Cadeb
(*) Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, Le Vésinet, Montesson et Sannoisville

Cadeb association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr
Site Internet : www.cadeb.org

Cadeb association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013

siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21
e-mail : cadeb78@wanadoo.fr Site Internet : www.cadeb.org

Le site Internet du Cadeb, toujours plus visité



Il a été créé en 2005 par un bénévole oillois qui en assure toujours la maintenance avec un grand professionnalisme.

Le site www.cadeb.org est mis à jour régulièrement, avec des informations sur l'action de notre Collectif et l'actualité de l'environnement dans la Boucle. Le site a été visité par 951 internautes en 2005, 4509 en 2006, 5879 en 2007, 6986 en 2008, 15428 en 2009, 21252 en 2010, 26372 en 2011, près de 27.000 en 2012, 48540 en 2013 et 54930 en 2014.

En novembre 2014, le site a été restructuré en profondeur. La nouvelle version est plus illustrée, et l'accès aux différentes rubriques est facilité. Elle permet désormais la gestion de la Lettre : inscriptions et envoi aux abonnés, désabonnements.

Des avis du Cadeb dans les enquêtes publiques

Le Cadeb a déposé un avis dans deux enquêtes publiques intervenues au cours de l'année 2014 :

- Tangentielle Ouest, en juillet 2014
- Projet de réaménagement de La Rose de Cherbourg (secteur de la Défense), en novembre 2014

Des relations suivies avec les pouvoirs publics et les élus

Le Cadeb est devenu un interlocuteur habituel des services de l'Etat, de la Région Ile-de-France, du Département, de la Communauté de Communes de la Boucle (CCBS) et des différentes communes qui la composent.



Avec la CCBS, les relations sont restées régulières. Des membres du Cadeb ont assisté à la plupart des conseils communautaires tenus en 2014. La réunion annuelle avec les représentants des associations membres du Cadeb s'est tenue le 10 mars 2014. C'était pour le président Murez la dernière réunion avec le Cadeb. L'occasion de rappeler la collaboration exemplaire pendant toute la mandature, depuis 2008.

Les bonnes relations se sont perpétuées avec Pierre Fond, dès son élection à la présidence de la CCBS. Des rencontres avec le bureau du Cadeb ont eu lieu les 16 juin, 4 septembre et 15 décembre, en présence de M. Dominique Chantegrelet, Directeur Général et des chargés de mission de la CCBS concernés. Ces réunions ont permis d'aborder tous les dossiers d'environnement en cours, dans un esprit très constructif. La réunion annuelle avec l'ensemble des associations est programmée pour avril 2015.

Des contacts ont eu lieu aussi la région Ile-de-France. Des membres du bureau ont rencontré Mme Vitrac-Pouzoulet, conseillère régionale, notamment sur les dossiers de la voie nouvelle départementale RD 121 et de la préservation de l'activité maraîchère. Une réunion a eu lieu également avec Mounir Satouri, président du groupe EELV au conseil régional, sur les mêmes sujets.

Une réunion a eu lieu en janvier 2015 avec M. Stéphane Grauvogel, Sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye depuis décembre 2014.

Participation à des commissions ou réunions (liste non exhaustive)



Voici les principales instances, commissions ou réunions de travail auxquelles le Cadeb ou ses associations membres ont participé au cours de l'année 2013:

- Commission de suivi de site (CSS) de l'incinérateur de Carrières-sur Seine (décembre) qui a remplacé la commission locale d'Information et de Surveillance – Clis..
- Commission consultative des services publics locaux à l'échelon de la CCBS, sur la collecte des



Réunion Cadeb- Seine Vivante -Réseau Vélo 78 au SMSO à Versailles

déchets, la gestion de la gare routière de Sartrouville, l'aire de gens du voyage de Montesson, les garages pour vélos dans les gares (mars, décembre)

- Commission consultative des services publics locaux à Sartrouville (décembre)
- Commission consultative des services publics locaux à Houilles (décembre)
- Commission consultative des services publics locaux sur le fonctionnement de l'usine d'incinération d'ordures ménagères à Carrières-sur-Seine et le réseau de chaleur (octobre)
- Commissions du SPI vallée de Seine sur la gestion des déchets (avril), l'air et l'énergie (juin) et l'évaluation environnementale (novembre)
- Réunion des associations d'environnement avec le nouveau directeur de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) pour les Yvelines (janvier)
- Réunion sur l'avancement du projet de voie nouvelle départementale RD 121, à Chatou, avec le Conseil Général (octobre)
- Réunions sur le projet de Zac de la Borde à Montesson avec la CCBS et les maraichers (septembre)
- Réunion Cadeb /Seine vivante/ Réseau Vélo 78 avec le Syndicat Mixte de la vallée de la Seine et de l'Oise—SMSO (janvier)



- Réunion SNCF /élus/ associations avec le nouveau directeur les lignes A, L et J de Paris Saint Lazare (janvier)
- Réunion de présentation du plan de modernisation des lignes L et J, par le Stif, la SNCF et RFF (mars)
- réunion à l'AUT avec le directeur du projet Eole (avril)
- Réunion bimestrielles d'échanges entre la SNCF et les associations d'usagers du périmètre de Paris Saint-Lazare,
- Réunion associations-élus avec Roland Bonnepart Directeur des Régions SNCF de Paris Saint Lazare, de Haute et Basse Normandie (mars, novembre)
- Réunion au Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) avec la délégation aux usagers (mai)
- Comité de ligne du RER A (juin) au STIF
- Comité intergares organisé par la SNCF à Cergy Pontoise (novembre)
- Réunion des personnes publiques associées sur le projet de Schéma de Cohérence territoriale (décembre)
- Réunion du groupe de travail pour l'élaboration du règlement local de publicité de la ville de Sartrouville (mai)
- Réunion nationale du réseau Education et Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature (ESEN) de FNE en décembre
- Réunion FNE/Cadeb/Seine vivante avec Voies navigables de France (VNF) sur le projet de réhabilitation de la digue de Croissy (juillet)
- Participation au débat public sur le projet de port Seine Métropole Ouest à Achères (de juin à décembre)
- Réunion du comité des partenaires de Plaine d'avenir 78, à la Maison du département, à Montesson (octobre)

La formation des membres du Cadeb

Plusieurs membres du Collectif ont participé aux formations organisées par Ile-de-France Environnement (les carrières : exploitation et gestion) et France Nature Environnement (les déchets, les sols, la méthanisation)

La communication du Cadeb

La presse locale (le Courrier des Yvelines notamment), et les publications associatives (le mensuel Liaison d'Ile-de-France Environnement notamment) ont rendu compte régulièrement de l'action du Cadeb et de ses associations membres.



2. Les principaux dossiers suivis en 2014

La plupart des actions de protection de l'environnement sont menées par les associations locales, à leur initiative et sous leur propre responsabilité, dans le respect de la « Charte du Cadeb ». (principe de subsidiarité) . La Lettre du Cadeb rend régulièrement compte des actions menées et des positions prises par les associations membres. En annexe 2 du présent rapport, sont présentées vous trouverez les comptes-rendus d'assemblée générale ou un résumé d'actions menées par un certain nombre d'associations membres du Cadeb.

Les transports (dossier suivi par Gérard Moulin et le groupe transports)

Affichage en gare

C'était l'une des propositions du rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale de 2012, en vue de la rénovation du réseau express régional d'Ile-de-France, visant à placer les usagers au centre du système : « réserver aux associations d'usagers du RER un espace d'affichage dans les gares ». (Proposition n°20).

Un travail partenarial a été engagé par le RATP et la SNCF, opérateurs et propriétaires des gares, sous l'égide du STIF, pour arrêter les dispositions nécessaires à la mise en place de cette disposition.

Sollicité pour participer à une période de test en 2014 dans quelques gares, aux côtés de l'AUT, le Cadeb a répondu présent pour la gare de Houilles.

Sur son affiche apposée dans le hall d'accueil de la gare, le Cadeb a exprimé les principales demandes du Collectif, en vue d'améliorer la ponctualité de la ligne A :

- augmentation de la capacité et de la fiabilité des trains
- Information et prise en charge des voyageurs
- Adaptation de l'offre de transport aux besoins
- Amélioration des services offerts aux clients
- Renforcement de la desserte des gares de Maisons-Laffitte et de Houilles-Carières
- Renforcement du service en soirée

Cette phase d'expérimentation étant arrivant à son terme, le STIF a souhaité organiser un retour d'expérience afin d'en tirer un premier bilan. Tout en constatant que cet affichage n'a pas eu l'impact attendu, le Cadeb souhaite poursuivre l'expérience, en demandant un deuxième point d'affichage e en gare.

Transports en commun ferroviaires :

Le Cadeb suit tous les dossiers en cours, et notamment :

- Le projet EOLE et son arrêt dans la Boucle à Houilles.
- La Tangentielle Nord avec l'interconnexion à Sartrouville et le projet de quai supplémentaire pour



accueil d'Eole, envisagé lors de l'enquête publique

- La Tangentielle Ouest avec son interconnexion à St Germain et son prolongement à Achères, via Poissy

- Le schéma directeur d'entretien du RER A pour modernisation de la ligne à court, moyen, et long

terme.

- Les travaux d'entretien des lignes J et L et du RER A (renouvellement de la voie et du ballast)
- Le prolongement du tramway T2 au-delà de Bezons jusqu'à Sartrouville et Argenteuil, en commençant pas un bus en site propre.

Lors de l'enquête publique intervenue en juillet 2014 sur la Tangentielle OUEST Phase 2, dans sa section St Germain grande ceinture, Poissy grande ceinture, Achères chêne Feuillu, Achères RER A, le Cadeb a émis un avis favorable à la réalisation de ce projet, car « il constitue une alternative au trajet en voiture, et comme toutes les transversales, il contribuera au désengorgement des axes radiaux. » Le Cadeb note que 5,8 hectares seront déboisés, mais que des mesures seront prises pour compenser cet impact. Le collectif regratte toutefois que le projet ait été modifié au dernier moment, dans le secteur du centre-ville de Poissy, avec beaucoup d'ambiguïtés, faisant craindre un projet « loin d'être finalisé. »

La Tangentielle Nord :

Les travaux avancent sur le tronçon central Le Bourget / Epinay-sur-Seine pour une mise en service prévue au 1^{er} juillet 2017. Des surcoûts financiers ont nécessité l'intervention de l'Etat et de la Région IDF pour mener à bien cette liaison de banlieue à banlieue par tram-train.

Il est prévu de prolonger la tangentielle à l'est vers Noisy-le-Sec et à l'ouest vers Sartrouville RER. Les études techniques dites « d'avant-projet » sont financées mais pas les travaux eux-mêmes (il manquerait 300M€).

Une nouvelle analyse technico-économique est en cours pour la réalisation de la TLN tronçons Est ou/et Ouest en complément du tronçon central. Elle est basée sur des critères multiples tels que :

- Coût d'investissement et d'exploitation
- Planification
- Etude de robustesse et d'exploitabilité
- Opportunités voyageurs
- Opportunités renouvellement urbain.

Les résultats ne nous sont pas connus à ce jour.

Le Cadeb a été favorable à ce projet dès l'origine, tout en étant très attentif à une bonne insertion dans l'environnement. Il se prononce également en faveur d'une participation financière du département des Yvelines si elle s'avère nécessaire.

Cadeb association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement
dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013

siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21

e-mail : cadeb78@wanadoo.fr Site Internet : www.cadeb.org



Les transports dans la Boucle

Le Cadeb suit les dossiers en cours, et notamment :

- la mise en application du plan local de déplacements adopté en 2013 par la communauté de communes
- la réalisation des aménagements prévus dans le cadre des pôles-gares à Chatou et le Vésinet
- la révision des circuits de bus dans la Boucle (liaisons internes et externes)
- la voie nouvelle départementale RD 121



Sur ce dossier, d'un coût de 100 M€ financés entièrement par le Conseil général des Yvelines, une rencontre a lieu en octobre entre le Cadeb, le Conseil général et les élus du territoire.

Le collectif en a rendu compte dans la Lettre du Cadeb de janvier 2015.

La réunion a été l'occasion de faire le point sur l'avancement du chantier et a permis au Cadeb de poser des questions. L'impact du projet sur l'activité agricole en fait partie.

Le Cadeb souhaite des aménagements au projet permettant d'en réduire les effets négatifs.

Autre sujet de préoccupation :

la pollution de l'air et les nuisances sonores résultant du projet, notamment dans le secteur scolaire de Sartrouville. Marie-Thérèse Filmotte, présidente de l'association La Plaine, membre du Cadeb, a remis en séance une pétition « pour la mise en place de protections des écoles par rapport à la déviation RD 121 », comportant 411 signatures. Sur la pollution atmosphérique, le Cadeb a saisi l'agence régionale AirParif. Le Cadeb a recontacté le département suite à la réponse de l'agence régionale.

La question des aménagements cyclables a été abordée par les membres de réseau vélo 78 présents à la réunion ; ils ont rappelé que « des projets communaux doivent venir compléter la voie nouvelle, là où rien n'est prévu sur son tracé. »



Déchets (dossier suivi par Patrick Bayeux et le groupe déchets)

Le Programme Local de Réduction des Déchets

L'objectif de ce programme porté par la CCBS est de réduire de 7% notre production de déchets à l'échelle du territoire de la Boucle, ce qui représente 23 kg par habitant d'ici à 2016.

Le Cadeb a participé au 1er Comité de pilotage, instance consultative associant l'ensemble des acteurs du territoire, réuni le 16 novembre 2013 et aux différents ateliers thématiques mis en place.

La deuxième réunion du comité de pilotage a eu lieu le 22 janvier 2015. Trois membres du Cadeb y ont participé.

La semaine européenne de réduction des déchets



Pour la sixième année consécutive, le Cadeb, le Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains Sitru et la Communauté de communes de la Boucle de Seine (CCBS) ont organisé une semaine de réduction des déchets, du 21 au 30 novembre.

Le thème retenu cette année était, comme l'an passé, le gaspillage alimentaire. Avec un chiffre éloquent : chaque français jette 20 kg de nourriture par an. Un appel à se mobiliser pour agir. De multiples actions ont été réalisées cette année dans toutes les communes de la Boucle de Seine en direction de divers publics.

Et notamment à Montesson, au centre commercial Carrefour, une exposition a eu lieu sur la prévention des déchets et des tables de désempaillage ont permis aux consommateurs de se débarrasser directement des suremballages. Une dizaine de membres du Cadeb ont assuré les permanences.

A Sartrouville Marie Françoise Darras (Cadeb - association Forum et Projets pour le Développement Durable) a animé un atelier « cuisiner sans déchets » à la Maison de la famille.

Nous envisageons de participer à nouveau l'an prochain à cet événement, en lui donnant encore plus de visibilité grâce à une aide financière de FNE.



Le suivi de l'incinérateur de Carrières sur Seine



Le Cadeb est membre de la commission de suivi de site (CSS), instance de concertation et d'information qui remplace la CLIS. Le Collectif est particulièrement attentif au respect par l'usine des plafonds de rejets de polluants atmosphériques fixés par l'Etat à des niveaux faibles pour préserver la santé des riverains. Il ressort de la présentation faite à la commission le 19 décembre 2014 et validée par les services de l'Etat que les rejets pour l'année 2013 sont largement en deçà des limites autorisées.

Quelques dépassements ponctuels ont été constatés

par la DRIEE sur l'un des fours, entre janvier et mai 2013. Une réunion exceptionnelle de la CLIS en septembre 2013 avait permis de faire le point à ce sujet. Voici les explications fournies par le SITRU à cette occasion :

« Cristal est constituée de deux lignes d'incinération (deux fours, chacun équipé de ses installations de traitement des fumées). Son arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter de l'époque prévoyait le même flux maximum d'oxydes d'azote (NOx) par jour et par ligne. En 2007, le four n°1 a été remplacé par un équipement plus performant en terme de combustion, nécessitant une injection d'air en plus grande quantité. L'arrêté préfectoral n'a pas été modifié suite à ce remplacement. En septembre 2013, l'usine CRISTAL a été interpellée par les services de l'Etat au sujet des quantités (flux) d'oxydes d'azote (NOx) produites certains jours par l'un des deux fours, car elles dépassaient légèrement les valeurs limites imposées à chacune des lignes d'incinération. Ces dépassements ont été qualifiés de minimes par le sous-préfet lors de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) de 2013. Bien que la procédure administrative se soit appliquée, il n'en demeure pas moins que la quantité totale d'oxydes d'azotes émise par les deux lignes de l'usine n'a jamais dépassé la valeur limite de rejet fixée pour l'usine. Des outils complémentaires d'alerte et d'anticipation ont été installés en salle de commande, pour calculer et afficher en continu la moyenne journalière du flux de NOx. De plus, les équipes d'exploitation ont été sensibilisées à l'importance du respect de ce seuil. Depuis la mise en place de ces outils de suivi, en juillet 2013, aucun dépassement n'a été constaté. Pour mettre en adéquation les seuils journaliers par ligne avec le fonctionnement actuel des fours, un nouvel arrêté préfectoral a été signé en novembre 2013. Il a permis d'ajuster la valeur limite du flux journalier par four, sans pour autant modifier la valeur limite journalière du flux d'oxydes d'azote émis par l'usine. »

Le bilan environnemental de l'usine est donc globalement satisfaisant. En revanche le bilan énergétique est très moyen. Un chiffre résume la situation : seule 32% (1) de la vapeur produite par la combustion des



déchets est valorisée. Les dirigeants du Sitru sont bien conscients de la situation. C'est pourquoi ils lancent en 2015 une étude technique pour y remédier. Deux pistes sont envisageables. Il serait possible de produire plus d'électricité, à condition d'acquérir un nouveau turboalternateur plus performant. Autre piste : développer le réseau de chaleur, qui vient d'obtenir le label national « Ecoréseau de Chaleur », pour son exemplarité sur le plan environnemental, économique et social. Encore faut-il trouver de nouveaux clients !

Si les études sont concluantes, les investissements pourraient être réalisés dès 2016.

(1) Il existe différents modes de calcul de la performance énergétique. Selon la méthode employée, le ratio varie entre 13,6% et 42,1%. Le taux de 32% retenu par l'exploitant du site se situe dans la moyenne.

Espaces agricoles et naturels (dossier suivi par Marie-Françoise Darras)

Recours concernant un arrêté de DUP de la ZAC La Borde

Pour la première fois depuis sa création, le Cadeb a déposé en 2014 un recours contre une décision préfectorale, la déclaration d'utilité publique du projet de Zac de la Borde à Montesson.

Le projet de ZAC a pour objectif une mutation du quartier et le financement d'équipements publics.

Le Cadeb n'est pas opposé au projet ; il demande simplement que cette opération ne soit pas préjudiciable à l'activité agricole et que la localisation de l'établissement public soit revue. Il propose pour cela des solutions.



Ni les associations d'environnement, ni les représentants de la profession agricole n'ont pu entrevoir de possibilité de discussion, notamment lors de l'enquête publique qui a comporté de nombreuses erreurs et oublis.

De ce fait, le Cadeb a déposé d'abord un recours gracieux, puis, fin novembre, avec le soutien de la Chambre d'Agriculture, un recours contentieux concernant l'arrêté de DUP de la ZAC de la Borde.

Le problème, soulevé par les maraîchers et les associations d'environnement depuis plusieurs années, est la localisation des équipements publics sur quatre hectares de terres cultivées, quasi uniques dans la plaine. En effet, il ne reste que



sept hectares de terres sableuses sur le territoire, toutes les autres ayant été exploitées pour le sable et les granulats et remblayées avec des gravats, superficiellement recouverts de terre dite végétale.

Se réchauffant rapidement, ces terres sableuses permettent des cultures précoces au printemps. Ce qui permet d'allonger la saison de production, comme le recommande un récent avis du Conseil économique et social environnemental (CESE). De plus, se ressuyant vite, ces parcelles restent accessibles quand les autres terres gorgées d'eau sont impropres à la culture. C'est pour les maraichers un avantage appréciable en cas de saison pluvieuse.

Le Cadeb ne comprend pas pourquoi les équipements publics ont été localisés sur cette parcelle cultivée essentielle pour l'activité maraîchère. Autant il est logique que l'extension commerciale se fasse dans le prolongement et en continuité de surfaces existantes, autant les équipements publics pourraient être implantés quelques centaines de mètres plus loin sur des parcelles en friche ou de qualité agronomique inférieure. Cela ne gênerait en rien le projet, d'un point de vue architectural ou fonctionnel. Financièrement, hormis la différence sur le prix du terrain, en plus ou en moins, c'est équivalent.

A l'appui de son recours, le Cadeb a développé plusieurs arguments :

La disparition de terres cultivées, de grande qualité agronomique

- 1) un important impact sur l'activité agricole
- 2) aggravé par la qualité des terres concernées

Des solutions alternatives sont possibles permettant de réaliser le projet en évitant la destruction de terres cultivées.

Aucune n'a été proposée par le porteur de projet, pour « éviter » l'impact négatif sur l'activité agricole.

Les compensations annoncées ne sont pas à la hauteur des enjeux

L'extension du Prif (1) et la remise en culture de friches ne compense pas la perte irrémédiable de terres quasi uniques dans la Plaine

Le recours est en cours d'instruction auprès du Tribunal administratif de Versailles.

(1) Le Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) déterminé en lien avec les communes permet à l'Agence des espaces verts (AEV) d'y acquérir des espaces agricoles pour le compte de la Région dans le but de les préserver.



Les élections municipales 2014 (dossier suivi par François Aubrun et Gérard Moulin)

Les élections des 23 et 30 mars 2014 présentait une importance particulière, car outre le renouvellement des conseils municipaux de nos communes, elles permettaient de choisir les conseillers communautaires appelés à siéger dans les intercommunalités du territoire.

C'est pourquoi le Cadeb a souhaité connaître la position des différents candidats en matière d'environnement, d'aménagement du territoire et d'une manière générale sur ce qu'il est convenu d'appeler « le développement durable »

A cet effet, le Cadeb a élaboré un questionnaire, divisé en trois chapitres:

Des questions d'ordre général attachées au domaine « environnement , aménagement, développement durable »...

Des questions spécifiques liées à l'intercommunalité, notamment celle de la boucle de Seine

Des questions spécifiques liées à chaque commune, si nécessaire, à la convenance des associations locales membres du Cadeb.

Comme indiqué aux candidats, les réponses ont été mises en ligne sur le site Internet du Cadeb (www.cadeb.org, rubrique collectivités locales), afin que chacun puisse en prendre connaissance. Des retours ont été enregistrés dans toutes les villes de la Boucle, en plus ou moins grand nombre, avec une mention particulière pour Houilles (six réponses sur sept listes). Une petite déception du côté des candidats finalement élus, car seuls deux ont pris le temps de s'exprimer pour le Cadeb, Arnaud de Bourrousse à Carrières-sur-Seine (entretien téléphonique) et Jean-François Bel à Montesson (réponse précise et détaillée).

Dans la Lettre du Cadeb (numéro 51 d'avril 2014), François Aubrun, vice-président du Cadeb et Gérard Moulin, secrétaire du Cadeb, ont tiré les premiers enseignements de cet « questionnement ». Ils relèvent que «les réponses des candidats, en rapport avec nos questions, indiquent une large convergence sur l'essentiel, en dépit de leurs couleurs politiques parfois opposées et de leur rattachement à des communes différentes. Mais il y a aussi, quelques opinions contrastées sur quelques points précis... »

Parmi les convergences : en premier lieu, la protection de la plaine de Montesson, mais aussi l'amélioration des déplacements, la transition énergétique, l'objectif du zéro-phyto, l'accès au logement pour tous, et l'intérêt d'un agenda 21, déjà en place à Montesson.

Parmi les divergences, on trouve la question de l'échangeur avec l'A 14, les logements sociaux, les modalités de la concertation avec les associations, la définition d'un écoquartier... ,

Pour le Cadeb, cette démarche de questionnement était « un appel, à l'adresse des élus, à poursuivre et amplifier un dialogue constructif et partenarial entre les associations et eux-mêmes. »

Cette démarche s'est prolongée par des interviews des élus en charge du développement durable dans les communes, à commencer par Dominique Akrine à Sartrouville (Lettre 53 de septembre) et Patrick Cadiou à Houilles (Lettre 55 de décembre). Elle se poursuivra en 2015, à commencer par Maurice Elkael, élu au Vésinet (lettre de mars 2015).



3. Le CADEB, en lien avec les autres acteurs d'environnement

En 2014, le Cadeb a poursuivi sa collaboration avec ses partenaires habituels, et notamment l'association agriurbaine Plaine d'avenir 78.

Plaine d'avenir 78



Plaine d'Avenir 78 est une association qui vise à fédérer les différents acteurs locaux, élus locaux, maraîchers, associations pour la défense de l'environnement, autour d'un projet de préservation et de valorisation de l'espace agricole et naturel de la plaine de Montesson et ses environs. Le Cadeb a contribué à la création de Plaine d'Avenir 78. Jean Claude Parisot est l'un des vice-présidents (pour le monde associatif) du Conseil d'Administration. Il est également membre du bureau élu par le Conseil d'Administration. Marie-France Gangloff, membre d'une association adhérente au Cadeb, est trésorière. Des membres de différentes associations affiliées au Cadeb sont également présents au Conseil d'Administration de Plaine d'Avenir 78.

Les actions de Plaine d'Avenir 78 ont commencé à se déployer durant l'année 2014 :

- Organisation de la Fête de la Salade Nouvelle pour promouvoir la production locale
- Une mobilisation pour lutter contre les dépôts sauvages dans la plaine de Montesson.
- De nombreux axes de projets sont en cours : projet de ferme pédagogique, recherche sur la biodiversité, plaquette de promotion des produits de la plaine ...



Le CAUE 78

Le Cadeb a renouvelé en 2014 son adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement des Yvelines (CAUE 78).

Les CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) sont des associations départementales créées par la Loi sur l'architecture de 1977. Ils assurent des missions de service public pour la promotion et le développement de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Réseau vélo 78



Collectif spécialisé dans la « promotion de la bicyclette en tant que véhicule urbain et interurbain », Réseau Vélo 78 exerce son activité dans la Boucle de Montesson et les communes environnantes, avec une expertise reconnue. A ce titre il est relation avec le département des Yvelines et la région Ile-de-France.

Les liens étroits entre le Cadeb et Réseau Vélo 78 se sont poursuivis et développés au cours de l'année 2014, même si cette coopération n'est pas formalisée.

Au cours de l'année écoulée, les principales actions conjointes ont été :

- Réunion au Département sur le projet de voie nouvelle départementale RD 121 en octobre
- Suivi de la réalisation de la liaison cyclable Paris Londres.
- Participation à l'assemblée générale de Réseau Vélo 78 en mars
- Démarche auprès des décideurs pour promouvoir un franchissement doux de la Seine entre Nanterre et Carrières sur Seine / Bezons
- Actions conjointes pour permettre l'accès des cyclistes à la dalle de la Défense.
- Réunion sur les projets de délégation de service public pour les stationnements de cycles dans les gares du Vésinet et de Chatou.

Seine Vivante

Seine Vivante est un collectif d'associations et de particuliers qui œuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes. Le Cadeb est adhérent à Seine Vivante et réciproquement.



Yvelines Environnement

Le CADEB a renouvelé en 2014 son adhésion auprès d'Yvelines Environnement, union départementale des associations d'environnement. Jean-Paul Debeaupuis a accepté de succéder à Jean-Claude Parisot pour représenter notre collectif auprès de l'instance départementale. Il a été élu lors de l'assemblée générale du 31 mai 2014.

Cadeb association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement
dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013

siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21

e-mail : cadeb78@wanadoo.fr Site Internet : www.cadeb.org



Ile de France Environnement

En tant que collectif de plus de dix associations, le Cadeb est administrateur d'Ile de France Environnement depuis juin 2004.

Jean-Claude Parisot, accompagné de Jacques Perdreau, a assisté aux différents conseils. I

Patrick Bayeux et Gérard Moulin ont assisté à l'assemblée générale.

Jean-Claude Parisot participe au comité de rédaction de Liaison, le mensuel d'Ile de France Environnement.

Marie-Françoise Darras est l'un des deux représentants des Yvelines au sein du groupe de travail sur le Grand Paris.

Gérard Moulin est membre du groupe transports.



France Nature Environnement (FNE)

Le Cadeb est adhérent à FNE via IDFE.

Le Cadeb participe à plusieurs réseaux thématiques créés au sein de FNE sur :

Les déchets (Patrick Bayeux avec FPDD)

Education et Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature (Marie-Françoise Darras et Gérard Moulin)

Les transports (Gérard Moulin)

L'Association des Usagers des Transports (AUT).



Compte tenu des convergences de vues sur la problématique des transports, le Cadeb est adhérent à l'AUT depuis 2008. Le Cadeb, représenté par Gérard Moulin, a participé à plusieurs réunions.

Tous les dossiers relatifs aux transports collectifs sont suivis conjointement :

un meilleur fonctionnement du RER A

le prolongement à l'Ouest du RER E (Eole)

la tangentielle Nord

le tramway T2 à Bezons

la réorganisation du réseau de bus dans la Boucle

l'affichage associatif dans les gares

L'Obusass

L'observatoire des usagers de l'assainissement en Ile-de-France (dit Obusass-IDF) est une association loi 1901 qui a été créée en 2006. L'Obusass a pour missions de jouer le rôle de médiateur, d'interpeller, de mettre en débat et de construire des propositions entre les usagers et les acteurs de l'eau et de l'assainissement afin de mettre en place et favoriser les conditions d'une gestion plus durable de l'eau et de l'assainissement. Le Cadeb est adhérent et administrateur depuis 2009. Il est représenté par Patrick Bayeux.

Cadeb association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement
dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013

siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21

e-mail : cadeb78@wanadoo.fr Site Internet : www.cadeb.org



Agir pour les paysages

Agir pour les paysages a pour objet de protéger, réhabiliter et valoriser les paysages urbains et non urbains, ces derniers constituant une part essentielle du « patrimoine commun de la nation ».

Pour cela, elle a vocation à mener des actions variées, depuis des actions de sensibilisation du grand public et des élus jusqu'aux actions en justice visant à faire respecter la réglementation en vigueur.

Afin de mieux faire entendre son point de vue, elle agit régulièrement en partenariat avec d'autres associations locales ou nationales, telles que France Nature Environnement.

Le Cadeb a adhéré à cette association depuis 2010. Patrick Bayeux y représente le Cadeb en qualité d'administrateur.

Convergence associative

Cette structure regroupe les associations confrontées à la densité du trafic aérien en Ile-de-France.

Afin de protéger la santé des populations survolées, la convergence réclame de façon unanime et urgente la réduction des nuisances aériennes :

- En établissant un couvre-feu d'une durée de 8 heures consécutives
- En plafonnant le nombre de mouvements du trafic aérien en Ile-de-France.
- En améliorant les procédures d'approche
- Le Cadeb est membre de la convergence depuis 2009.

Autres contacts 2014 (liste non exhaustive)

- Qualité de vie de Laborde à Montesson, association agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre communal
- Handi-Cap-Prevention association qui a pour objectif d'aider les personnes handicapées dans leur quotidien, dans le cadre de l'opération « roulez petits bouchons » (collecte et revente des bouchons plastique ou autres matériaux destinés à l'industrie du recyclage) .
- Nature en partage : association pour la promotion des jardins familiaux à Carrières sur Seine
- Les jardiniers de France, à Chatou et Carrières-sur-Seine
- Bezons environnement
- Le Capesa – collectif d'associations pour la défense de l'environnement en Seine Aval, membre d'Ile-de-France Environnement
- Plaines terres, association qui s'oppose à l'urbanisation dans la plaine de Montesson
- Le réveil de Bougival, association créée en novembre 2014 pour la défense du patrimoine naturel, bâti et culturel à Bougival

Comme vous le constatez, l'année 2014 a été une année active pour le Cadeb et ses membres et nous vous demandons d'approuver le rapport moral et d'activités, adopté par le Conseil réuni le 29 janvier 2014.

Le rapport d'activité, a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale réunie le 7 février 2015.



Annexe 1 : associations adhérentes au Cadeb à fin 2014

Dix-huit associations réparties sur les sept communes de la Boucle et plusieurs communes avoisinantes

- Voisins-Voisines à Houilles
- Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet
- Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville
- Natur'Ville à Sartrouville
- Les Dix Arpents à Sartrouville
- Mieux vivre à Montgolfier à Sartrouville et Montesson
- Comité du Vieux Pays à Sartrouville
- Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville
- Association du Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville
- Seine Vivante
- Forum et Projets pour le Développement Durable
- Aménagement et environnement de la Boucle (AEB)
- Patrimoine & Urbanisme Bougival
- Comité de défense du parc et de l'environnement ovillois
- Association du quartier de la Plaine à Sartrouville
- Maisons-Laffitte Développement Durable
- Les conférences carillonnées
- Racine à Louveciennes